

Pro-Chanvre

Conçu et développé par Construire en Chanvre, ce programme vise à accompagner les professionnel·les de la maîtrise d'œuvre et de la mise en œuvre dans l'application des Règles professionnelles de la construction chanvre. En fin de formation, la délivrance d'une attestation justifie l'assurabilité des ouvrages en béton de chanvre.

PUBLIC

Professionnel·les de la maîtrise d'œuvre (conception, exécution) et de la mise en œuvre (artisan·es, entreprises du BTP, conducteur·rices de travaux ...)

INFOS PRATIQUES

Durée
28 heures réparties sur 5 jours

Lieu
Parc naturel régional du Perche

Tarifs
1 500€ HT
1 800€ TTC

FORMATEURS

Mathis RAGER
Architecte et formateur agréé

Luc VAN NIEUWENHUYZE
Formateur, expert bâti ancien

ORGANISATEURS

SCIC Les 7 Vents
02 33 19 01 38
yohan.jeanne@7vents.eu

ARPE Normandie
02 31 34 57 24
carole.lemans@arpenormandie.org

OBJECTIFS

- Découvrir le matériau chanvre, ses intérêts, ses spécificités
- Concevoir un ouvrage ou une construction adaptée aux diverses exigences
- Identifier les modes de production et les contraintes de chantier
- Construire une démarche prescriptive et une communication avec l'ensemble des acteurs
- Superviser la réalisation d'ouvrages en béton de chanvre

PROGRAMME

- Jour 1** - Les bases pour construire en chanvre
- Jour 2** - Connaissances approfondies des bétons de chanvre
- Jour 3** - Eléments de conception d'ouvrages en chanvre
- Jour 4** - Prescrire et superviser la réalisation d'ouvrages en chanvre

